

## PAILLASSON AU SAUMON FUMÉ



**Pour 4 personnes**  
**8 pommes de terre à chair ferme**  
**(moyenne)**  
**4 tranches de saumon fumé**  
**4 cuillerées de crème fraîche**  
**un peu de ciboulette**  
**sel poivre**  
**4 rondelle de citron**

Une entrée qui doit être faite au dernier moment mais ne présente que peu de difficultés.

Râper (avec une râpe ordinaire) les pommes de terre crues, saler, poivrer. Avec le « râpé de pomme de terre » façonner 4 galettes de 8 à 10 cm de diamètre.

Dans une poêle faire fondre une bonne cuillerée d'huile et une noix de beurre ; disposer les galettes de pomme de terre (c'est plus facile à faire si vous avez un cercle en métal pour les former).

Laisser cuire sans couvrir doucement. Retourner la galette quand elle est croustillante d'un côté. Quand les deux côtés sont dorés, disposer chaque paillasson dans une assiette de service, disposer la tranche de saumon, et sur le tout une cuillère de crème fraîche que vous salez et poivrez légèrement. Décorer de quelques brins de ciboulette et d'une rondelle de citron.

C'est fait en un tour de main, ce n'est pas cher, et même amusant !

## L'ANÉMONE DES CROISÉS



**A découvrir au Jardin Conservatoire de Saint-Pierre-sur-Dives.**

Les visites de jardins sont parfois l'occasion de merveilleuses surprises : leurs propriétaires ne connaissent pas toujours la rareté de ce qui pousse sous leurs fenêtres...

Au mois d'avril, alors que la végétation est encore engourdie, éclate, dans un jardin de Boissey, une curieuse anémone. La fleur, aux nombreux pétales rouge vif parfois striés d'un peu de blanc, fleurit durant près de trois semaines.

Elle est appelée « anémone des Croisés ». Ce nom viendrait d'une légende attachée au château de Morteaux-Coulibeuf où elle est cultivée depuis toujours. La famille raconte que cette anémone a été rapportée d'Orient au temps des Croisades. Le château aurait appartenu à un de ces chevaliers partis délivrer le tombeau du Christ.

Le jardin entoure en effet une demeure médiévale, mais aucun document n'est encore venu confirmer l'existence d'un croisé et encore moins le cheminement de cette plante à travers l'Europe jusqu'en ce jardin. C'est seulement l'histoire de cette anémone aux coloris éclatants qui nous ravit. Nous conservons précieusement et l'histoire et la plante. L'anémone des Croisés est une Anémone écarlate *Anemone fulgens* à fleurs doubles. En 1883, dans son catalogue des *Plantes bulbeuses*, Vilmorin écrit : « C'est l'anémone que l'on cultive dans l'ouest et dans le centre de la France sous le nom d'Anémone Œil de Paon ». Actuellement elle est encore cultivée à Livarot ainsi qu'à Anguerny sous le nom d'Anémone étoilée